

# Dix-neuvième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

17 novembre 2025

Français

Original : anglais

Genève, 10 novembre 2025

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

Examen et adoption du document final

## Document final\*

### I. Introduction

1. Aux paragraphes 1 et 2 de son article 10, le Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre dispose ce qui suit :

« 1. Les Hautes Parties contractantes s'engagent à se consulter et à coopérer entre elles pour ce qui est de toutes questions concernant le fonctionnement du présent Protocole. À cette fin, une conférence des Hautes Parties contractantes est tenue si une majorité d'au moins 18 Hautes Parties contractantes en sont convenues.

2. Entre autres, les conférences des Hautes Parties contractantes :

- a) Examinent l'état et le fonctionnement du présent Protocole ;
- b) Examinent des questions concernant l'application nationale du présent Protocole, y compris la présentation ou la mise à jour de rapports nationaux annuels ;
- c) Préparent les conférences d'examen. ».

2. À leur première Conférence, les Hautes Parties contractantes ont décidé, comme il est indiqué au paragraphe 38 du document final de la Conférence (CCW/P.V/CONF/2007/1), d'établir un mécanisme de consultation et de coopération au titre du Protocole V, comprenant des réunions informelles d'experts, présidées par des coordonnateurs et consacrées à des questions se rapportant à l'application du Protocole.

3. À cette même Conférence, il a aussi été décidé, comme indiqué au paragraphe 42 du document final, que les travaux des réunions d'experts seraient examinés chaque année par les Conférences des Hautes Parties contractantes.

4. À la sixième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention (CCW/CONF.VI/11), les Hautes Parties contractantes à la Convention ont encouragé les Hautes Parties contractantes au Protocole V « à poursuivre les efforts engagés afin d'augmenter le taux de soumission de rapports nationaux, notamment au moyen d'un examen à la Réunion d'experts ; à examiner de façon approfondie la question de l'enlèvement des restes explosifs de guerre et celle des mesures préventives générales ; et à donner la priorité aux activités relatives à la coopération et à l'assistance, et à l'assistance aux victimes ».

5. Dans son rapport final, la Réunion de 2024 des Hautes Parties contractantes à la Convention a décidé que la dix-neuvième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V se tiendrait le 10 novembre 2025 (CCW/MSP/2024/7, par. 27 d)).

\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



6. Le 25 novembre 2024, les Hautes Parties contractantes au Protocole V ont nommé, par approbation tacite, l'Ambassadeur Thomas Göbel (Allemagne) Président désigné de la dix-neuvième Conférence.

7. La dix-neuvième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V a été préparée à une réunion d'experts, qui s'est tenue le 8 septembre 2025 à Genève, comme la Réunion de 2024 des Hautes Parties contractantes à la Convention l'avait décidé et fait consigner dans son rapport final (CCW/MSP/2024/7, par. 27 a)).

## II. Participation à la dix-neuvième Conférence

8. La dix-neuvième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre s'est tenue le 10 novembre 2025 au Palais des Nations, à Genève.

9. Les Hautes Parties contractantes au Protocole V dont le nom suit ont participé aux travaux de la Conférence : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Belgique Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chine, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, État de Palestine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Inde, Iraq, Irlande, Italie, Koweït, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas (Royaumes des), Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République dominicaine, République démocratique populaire lao, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque, Tunisie et Ukraine.

10. Les Hautes Parties contractantes à la Convention dont le nom suit ont participé aux travaux de la Conférence en qualité d'observateurs : Israël, Japon, Maroc, Serbie, Sri Lanka et Türkiye.

11. Les États non Parties à la Convention dont le nom suit étaient présents en qualité d'observateurs : Azerbaïdjan et Thaïlande.

12. Les représentants des organisations suivantes ont participé aux travaux de la Conférence en qualité d'observateurs : Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Geneva International Centre for Humanitarian Demining (GICHD), Service de la lutte antimines de l'ONU et Union européenne

13. Les représentants des organisations non gouvernementales et autres entités suivantes ont également participé aux travaux de la Conférence en qualité d'observateurs : Article 36 et DMUN Foundation.

## III. Travaux de la dix-neuvième Conférence

14. La dix-neuvième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre a été ouverte le 10 novembre 2025 par Obay Al-Taii (République d'Iraq), au nom d'Abdul-Karim Hashim Mostafa, Ambassadeur de la République d'Iraq, Président de la dix-huitième Conférence, au cours de laquelle a été élu Thomas Göbel, Ambassadeur d'Allemagne.

15. La Conférence a tenu deux séances plénières. Les Hautes Parties contractantes n'ont pas été en mesure d'adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document CCW/P.V/CONF/2025/1, ni de reconduire le Règlement intérieur tel qu'il figure dans le document CCW/P.V/CONF/2013/10, aucun consensus ne s'étant dégagé sur ces questions.

16. L'Unité d'appui à l'application de la Convention a fourni un soutien administratif à la Conférence et a préparé la documentation.

17. La Conférence était saisie des documents CCW/P.V/CONF/2025/1, CCW/P.V/CONF/2025/2, CCW/P.V/CONF/2025/3 et CCW/P.V/CONF/2025/4. Elle n'a pas examiné le rapport de la Réunion d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole V

tenue en 2025, qui figure dans le document CCW/P.V/CONF/2025/2. Le rapport, qui n'a fait l'objet d'aucun accord et n'a pas de statut officiel, rend compte des débats tenus sur l'enlèvement des restes explosifs de guerre et l'assistance technique, ainsi que sur l'assistance aux victimes. Les documents de la Conférence seront disponibles dans toutes les langues officielles sur le site Web de la Convention (<https://meetings.unoda.org/node/74776/>) et au moyen du Système de diffusion électronique des documents de l'ONU (<http://documents.un.org>).

18. Comme suite à la décision prise par la première Conférence d'établir, aux fins de l'application de l'article 10 (par. 2 b)) du Protocole V, une base de données dans laquelle figureraient les rapports nationaux, des mises à jour annuelles ou immédiates des rapports nationaux et/ou des pages de couverture récapitulatives, s'il y a lieu, sur les questions relatives à l'application du Protocole V, ainsi que prévu aux paragraphes 24 à 28 du document final de la première Conférence, la Conférence a été saisie des rapports nationaux annuels des Hautes Parties contractantes suivantes : Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chili, Chine, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, El Salvador, Équateur, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Inde, Iraq, Irlande, Islande, Italie, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Maurice, Moldova, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République démocratique populaire lao, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Ukraine et Uruguay.

#### IV. Suivi

19. La Conférence a décidé que la Réunion d'experts de 2026 se tiendrait pendant une journée, à une date que déterminerait la Réunion de 2025 des Hautes Parties contractantes, devant se tenir le 12 novembre 2025.

20. La Conférence a décidé que la Réunion d'experts devait mettre tout particulièrement l'accent sur les questions suivantes, sous réserve de l'assentiment du (de la) Président(e) désigné(e) de la vingtième Conférence :

- a) L'universalisation du Protocole V, sous la responsabilité générale du (de la) Président(e) désigné(e) de la vingtième Conférence ;
- b) L'article 4 du Protocole, sous la responsabilité générale du (de la) Président(e) désigné(e) de la vingtième Conférence ;
- c) L'établissement des rapports nationaux, sous la responsabilité générale du (de la) Président(e) désigné(e) de la vingtième Conférence ;
- d) L'assistance aux victimes, sous la responsabilité générale du Coordonnateur pour l'assistance aux victimes ;
- e) L'enlèvement des restes explosifs de guerre, sous la responsabilité générale du Coordonnateur pour l'enlèvement des restes explosifs de guerre et l'assistance technique.

21. La Conférence a décidé de nommer un(e) représentant(e) du Groupe des États d'Europe orientale Président(e) désigné(e) de la vingtième Conférence, et de nommer un(e) représentant(e) du Mouvement des pays non alignés et un(e) représentant(e) du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États Vice-Président(e)s désigné(e)s.

22. La Conférence a encouragé les Hautes Parties contractantes qui sont en mesure de le faire à fournir une assistance technique aux Hautes Parties contractantes qui en ont besoin.

23. La Conférence a examiné et approuvé un ordre du jour provisoire pour la vingtième Conférence, qui figure dans l'annexe I.

24. La Conférence a adopté les coûts estimatifs de la Réunion d'experts de 2026 (CCW/P.V/CONF/2025/3) et ceux de la vingtième Conférence (CCW/P.V/CONF/2025/4).

25. À sa deuxième séance plénière, la dix-neuvième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre a adopté son document final, publié sous la cote CCW/P.V/CONF/2025/CRP.3, tel que modifié oralement et dont le texte définitif est publié sous la cote CCW/P.V/CONF/2025/5.

## **Annexe I**

### **Ordre du jour provisoire de la vingtième Conférence**

#### **Document soumis par la dix-neuvième Conférence**

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du (de la) Président(e).
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Reconduction du Règlement intérieur.
5. Nomination du (de la) Secrétaire général(e) de la Conférence.
6. Organisation des travaux, y compris ceux de tout organe subsidiaire de la Conférence.
7. Élection d'autres membres du Bureau de la Conférence.
8. Échange de vues général.
9. Examen de l'état et du fonctionnement du Protocole.
10. Examen des questions concernant l'application nationale du Protocole, y compris la soumission ou la mise à jour de rapports nationaux annuels.
11. Préparatifs de la septième Conférence d'examen.
12. Rapports de tout organe subsidiaire.
13. Adoption des coûts estimatifs pour 2027.
14. Questions diverses.
15. Examen et adoption du document final.

## Annexe II

### Liste des Hautes Parties contractantes ayant notifié au dépositaire leur consentement à être liées par le Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre

<i>Haute Partie contractante</i>	<i>Date</i>
Afghanistan	9 août 2017
Afrique du Sud	24 janvier 2012
Albanie	12 mai 2006
Allemagne	3 mars 2005
Arabie saoudite	8 janvier 2010
Argentine	7 octobre 2011
Australie	4 janvier 2007
Autriche	1 <sup>er</sup> octobre 2007
Bahreïn	11 mars 2016
Bangladesh	26 septembre 2013
Bélarus	29 septembre 2008
Belgique	25 janvier 2010
Bénin	27 septembre 2019
Bosnie-Herzégovine	28 novembre 2007
Brésil	30 novembre 2010
Bulgarie	7 novembre 2005
Burkina Faso	10 octobre 2016
Burundi	13 juillet 2012
Cameroun	7 décembre 2010
Canada	19 mai 2009
Chili	18 août 2009
Chine	10 juin 2010
Chypre	11 mars 2010
Costa Rica	27 avril 2009
Côte d'Ivoire	25 mai 2016
Croatie	7 février 2005
Cuba	14 novembre 2012
Danemark	28 juin 2005
El Salvador	23 mars 2006
Émirats arabes unis	26 février 2009

<i>Haute Partie contractante</i>	<i>Date</i>
Équateur	10 mars 2009
Espagne	9 février 2007
Estonie	18 décembre 2006
État de Palestine	29 décembre 2017
États-Unis d'Amérique	21 janvier 2009
Ex-République de Yougoslavie	19 mars 2007
Fédération de Russie	21 juillet 2008
Finlande	23 mars 2005
France	31 octobre 2006
Gabon	22 septembre 2010
Géorgie	22 décembre 2008
Grèce	21 octobre 2014
Grenade	10 décembre 2014
Guatemala	28 février 2008
Guinée-Bissau	6 août 2008
Honduras	16 août 2010
Hongrie	13 novembre 2006
Inde	18 mai 2005
Iraq	24 septembre 2014
Irlande	8 novembre 2006
Islande	22 août 2008
Italie	11 février 2010
Jamaïque	25 septembre 2008
Koweït	24 mai 2013
Lesotho	5 avril 2016
Lettonie	16 septembre 2009
Libéria	16 septembre 2005
Liechtenstein	12 mai 2006
Lituanie	29 septembre 2004
Luxembourg	13 juin 2005
Madagascar	14 mars 2008
Mali	24 avril 2009
Malte	22 septembre 2006
Monténégro	20 mai 2016

---

<i>Haute Partie contractante</i>	<i>Date</i>
Nicaragua	15 septembre 2005
Norvège	8 décembre 2005
Nouvelle-Zélande	2 octobre 2007
Pakistan	3 février 2009
Panama	29 novembre 2010
Paraguay	3 décembre 2008
Pays-Bas (Royaume des)	18 juillet 2005
Pérou	29 mai 2009
Philippines	10 mai 2022
Pologne	26 septembre 2011
Portugal	22 février 2008
Qatar	16 novembre 2009
République de Corée	23 janvier 2008
République de Moldova	21 avril 2008
République démocratique populaire lao	2 février 2012
République dominicaine	21 juin 2010
République tchèque	6 juin 2006
Roumanie	29 janvier 2008
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	13 mai 2024
Saint-Siège	13 décembre 2005
Saint-Vincent-et-les Grenadines	6 décembre 2010
Sénégal	6 novembre 2008
Sierra Leone	30 septembre 2004
Slovaquie	23 mars 2006
Slovénie	22 février 2007
Suède	2 juin 2004
Suisse	12 mai 2006
Tadjikistan	18 mai 2006
Trinité-et-Tobago	29 juillet 2024
Tunisie	7 mars 2008
Turkménistan	23 juillet 2012
Ukraine	17 mai 2005
Uruguay	7 août 2007
Zambie	25 septembre 2013

---

## Annexe III

### Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
CCW/P.V/CONF/2025/1	Ordre du jour provisoire
CCW/P.V/CONF/2025/2	Rapport de la Réunion d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole V tenue en 2025
CCW/P.V/CONF/2025/3	Coûts estimatifs de la Réunion d'experts de 2026 des Hautes Parties contractantes au Protocole V
CCW/P.V/CONF/2025/4	Coûts estimatifs de la vingtième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V
CCW/P.V/CONF/2025/5	Document final
CCW/P.V/CONF/2025/INF.1 [anglais, espagnol et français seulement]	Liste des participants
CCW/P.V/CONF/2025/WP.1 [anglais seulement]	Document de travail soumis par l'Allemagne
CCW/P.V/CONF/2025/WP.2 [anglais seulement]	Document de travail soumis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
CCW/P.V/CONF/2025/WP.3 [anglais seulement]	Document de travail soumis par le Brésil
CCW/P.V/CONF/2025/WP.4 [espagnol seulement]	Document de travail soumis par Cuba
CCW/P.V/CONF/2025/WP.5 [russe seulement]	Document de travail soumis par la Fédération de Russie
CCW/P.V/CONF/2025/WP.6 [russe seulement]	Document de travail soumis par la Fédération de Russie
CCW/P.V/CONF/2025/WP.7 [russe seulement]	Document de travail soumis par la Fédération de Russie
CCW/P.V/CONF/2025/WP.8 [russe seulement]	Document de travail soumis par la Fédération de Russie
CCW/P.V/CONF/2025/WP.9 [anglais seulement]	Document de travail soumis par le Canada
CCW/P.V/CONF/2025/WP.10 [anglais seulement]	Document de travail soumis par l'État de Palestine
CCW/P.V/CONF/2025.WP.11 [anglais seulement]	Document de travail soumis par l'Ukraine
CCW/P.V/CONF/2025/WP.12 [anglais seulement]	Document de travail soumis par l'Australie
CCW/P.V/CONF/2025/WP.13 [anglais seulement]	Document de travail soumis par l'Italie

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
CCW/P.V/CONF/2025/WP.14 [anglais seulement]	Document de travail soumis par l'Union européenne, l'Albanie, la Géorgie, l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la République de Moldova et l'Ukraine
CCW/P.V/CONF/2025/WP.15 [anglais seulement]	Document de travail soumis par la République de Corée
CCW/P.V/CONF/2025/WP.16 [anglais et chinois seulement]	Document de travail soumis par la Chine
CCW/P.V/CONF/2025/WP.17 [français seulement]	Document de travail soumis par le Cameroun
CCW/P.V/CONF/2025/WP.18 [français seulement]	Document de travail soumis par la France

---